



<https://doi.org/10.48269/2451-0610-ksm-2022-2-002>

Tomasz Schramm

Professeur émérite, Université Adam Mickiewicz de Poznań

<https://orcid.org/0000-0002-4102-6026>

La question polonaise au cours de la Grande Guerre et pendant la Conférence de la Paix – perspective française

Disparue de la carte européenne à la fin du XVIII^e siècle, la Pologne ne l'était pas tout à fait des dossiers diplomatiques. Posée à l'époque napoléonienne¹ la «question polonaise» trouvait par la suite sa place parmi d'autres «questions» nationales qui brouillaient périodiquement le Concert européen. Sa faiblesse majeure fut que, comme le remarque justement Georges-Henri Soutou à propos des années 1830–31, à la différence de la question belge, elle ne mettait pas en danger la paix européenne, ce qui réduisait son impact sur les relations internationales². Elle se manifestait encore pendant un certain temps grâce aux efforts

¹ Ce qui a eu, comme conséquence la création du Royaume de Pologne par le Congrès de Vienne. L'après-1815 est considéré sans équivoque, dans l'histoire de la Pologne, comme appartenant à l'époque des partages ; cependant le Royaume, dont l'autonomie au sein de l'Empire russe était de courte durée, existait pendant plusieurs décennies comme une réalité au moins cartographique, dans la conscience des hommes politiques européens. Ce fait a eu ses répercussions sur l'établissement de la frontière Est de la Pologne reconstituée.

² G.-H. Soutou, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris 2007, p. 58.

des milieux politiques polonais (en premier lieu celui organisé autour du prince Adam Jerzy Czartoryski³) ; puis son importance déclinait progressivement.

L'intérêt porté traditionnellement par la France à la question polonaise a visiblement diminué après Sedan. L'alliance avec la Russie, conclue dans les années 1892–1893, ne pouvait qu'accroître cette tendance: la III^e République évitait de soulever la matière aussi épineuse.

La profonde transformation de la carte politique de l'Europe n'était pas du tout le but visé par les belligérants de 1914, et elle n'était guère attendue. Elle découlait cependant de tout ce qui s'accumulait dans les domaines non seulement politique et militaire, mais aussi national et social. Les Polonais n'étaient pas les seuls à avoir pris leur chemin dans la tourmente. Ils tenaient toutefois la première place parmi les nations européennes concernées, et ceci par leur nombre (estimé sur 24 millions par le géographe polonais Eugeniusz Romer), puis par leur conscience nationale bien développée, se nourrissant de leur tradition historique et étatique, à quoi on peut ajouter le positionnement central des terres polonaises sur la carte de l'Europe, en conséquence de quoi elles étaient devenues l'un des champs majeurs du conflit armé, tandis que leurs habitants étaient impliqués de deux côtés de la confrontation.

Après une période qualifiée de «léthargie»⁴, qui avait suivi l'insuccès de l'insurrection de 1863, vers le début du siècle nouveau, des réponses nouvelles ont commencé à être formulées à la vieille question du programme national polonais. L'une d'elles s'inscrivait dans l'ancienne tendance insurrectionnelle et antirusse, enrichie d'une dimension nouvelle lui donnant l'aspect de révolution sociale. Cette combinaison nationale et socialiste vint nourrir le programme formulé par un «chef promis à un grand avenir», comme le dit Daniel Beauvois⁵: Józef Piłsudski – qui, des années plus tard, a affirmé: «J'ai pris le tram rouge du socialisme jusqu'à l'arrêt Indépendance, où je suis descendu». Dans les années

³ Voir: H.H. Hahn, *Außenpolitik in der Emigration. Die Exildiplomatie Adam Jerzy Czartoryskis 1830–1840*, München–Wien 1978 ; J. Skowronek, *Dyplomacja czy polityka ? Spory o charakter działalności Hotelu Lambert*, [dans :] *Z dziejów polityki i dyplomacji polskiej. Studia poświęcone pamięci Edwarda hr. Raczyńskiego*, red. H. Bułhak et al., Warszawa 1994, pp. 122–135.

⁴ *Historia dyplomacji polskiej*, vol. 3, red. L. Bazyłow, Warszawa 1982, pp. 725–738 (titre d'un sous-chapitre). Un homme politique austro-polonais, Wojciech Dzieduszycki, écrivait : «Nous voulons vivre ; nous avons gardé suffisamment de foi pour être convaincus que nous vivrons. Ce que nous avons décidé, c'est de subsister. Nous ne re regardons pas vers l'avenir, nous avons serré les dents et nous persistons. Mais que Dieu nous garde de toute folie...» – W. Dzieduszycki, *Mesjanizm polski a prawda dziejów*, Kraków 1907, p. 7.

⁵ D. Beauvois, *La Pologne. Histoire, société, culture*, Paris 2004, p. 290.

précédant la Grande Guerre, il appuyait ses projets sur une organisation paramilitaire qu'il avait montée en Galicie autrichienne.

En parallèle se développait la pensée politique moderne autour de l'idée de la nation et de la rivalité constante entre les nationalismes. Dans cette perspective, c'était l'élément allemand qui était considéré comme le danger principal pour la nation polonaise, ce qui rompait avec la tradition primordiale antirusse. Le leader de ce courant était Roman Dmowski. Piłsudski et Dmowski: ces deux noms vont symboliser les deux voies vers l'indépendance polonaise – dans leur action lors de la Première Guerre mondiale, dans la rivalité ultérieure de deux camps politiques où l'on avançait les mérites des ceux-ci et de leurs chefs, enfin dans le débat qui se poursuit en Pologne aujourd'hui, un siècle plus tard. Si les historiens sont en général enclins à admettre la complémentarité – non préméditée – des chemins retenus, le discours populaire, toujours empreint de politique, voulait souvent opposer l'un à l'autre, quoique cette tendance semble diminuer.

En 1914, et même avant 1914, puisque l'action de chaque protagoniste fut loin d'être improvisée, il fallait donner la réponse à une question fondamentale: aux vues des réalités du moment, les Polonais devaient-ils marcher avec les Prussiens contre les Moscovites, ou choisir la solution inverse ? La réponse à cette question, ou plutôt son application pratique, devait trouver sa place dans le cadre général des puissances en confrontation, bien que la dimension de ce cadre fût manifestement au-dessus des possibilités réelles des acteurs polonais.

Si, conformément aux vues de Dmowski, l'avenir de la Pologne semblait passer par sa promotion et son émancipation au sein de l'Empire des tsars, des perspectives nouvelles semblaient s'ouvrir avec la proclamation, le 14 août 1914, du grand-duc Nicolas, le commandant en chef de l'armée russe, qui promettait la «renaissance de la nation polonaise sous le sceptre de l'empereur de toutes les Russies, libre dans sa foi, dans sa langue et dans son autonomie». Au fait, cette déclaration ne fut pas suivie par la moindre mesure politique, et les réalités de l'occupation russe en Galicie orientale, territoire autrichien au caractère national mixte ukraino-polonais, confirmaient le caractère oppressif du régime tsariste. Le manifeste du grand-duc offrait cependant à la France une belle opportunité de s'y référer à plusieurs occasions.

Au bout de quelques mois, Dmowski devait se résigner à reconnaître la stérilité des efforts qu'il avait déployés à Petrograd. Il s'était rendu alors à l'Ouest, où il tentait de faire valoir la cause polonaise auprès des gouvernements britannique et français. Ses démarches ne trouvaient guère d'écho: plus encore qu'avant la guerre, ménager l'alliée russe, qui considérait toujours la question polonaise comme son affaire interne, restait la priorité.

Le champ d'action de Piłsudski paraissait plus prometteur. Il est vrai que son initiative hasardeuse entreprise en août 1914 – provoquer l'insurrection antirusse dans le Royaume de Pologne – s'était soldée par un échec, ce qui pouvait le compromettre aux yeux des autorités autrichiennes en tant que leur agent. Toutefois, soutenu par un groupe d'hommes politiques austro-polonais, il a pu jouer le rôle principal dans l'organisation d'une force militaire polonaise qui a pris le nom des Légions⁶. Le commandement des Légions restait entre les mains des Polonais de l'armée austro-hongroise ; Piłsudski y commandait la Première des trois brigades. En cette qualité il agissait, dans la mesure du possible, en tant que le chef autoproclamé de l'action polonaise, et non comme l'un de trois pairs subordonnés aux Autrichiens. Les Légions étaient pendant quelque temps la manifestation la plus visible de l'activité polonaise et le principal atout dans le jeu de Piłsudski⁷. Elles nourrirent par la suite le principal mythe fondateur de la II^e République, notamment après l'établissement en 1926 du régime de *sanacja*.

Après l'offensive de 1915, la totalité de la Pologne russe s'est trouvée sous l'occupation des Empires centraux. Dans les projets allemands commença alors à se préciser l'idée de la nouvelle organisation de l'Europe centrale qui, sous le nom de *Mittleuropa*, devait constituer une large zone soumise à la domination politique et économique de l'Allemagne. Ce contexte provoquait des nouvelles prises de position que devaient choisir les Polonais. Les noms des deux attitudes adoptées alors définissaient clairement les principes. Ceux qui voyaient toujours en Allemagne le danger suprême et qui tablaient sur la victoire finale de l'Entente, ne pouvaient que prôner la passivité. Les « activistes », de leur côté, étaient d'avis que la présence allemande avait d'ores et déjà apporté des avantages aux Polonais⁸. Il fallait donc continuer, dialoguer avec les Allemands et exercer une pression sur eux : des institutions polonaises, aussi nombreuses et aussi autonomes que possible, devaient constituer la base d'un organisme politique, une réalité qui, à l'issue de la guerre, serait prise en considération par le vainqueur, quel qu'il soit.

⁶ Référence aux unités polonaises organisées en Italie par Napoléon Bonaparte avec le but semblable : celui de combiner la lutte polonaise pour l'indépendance avec l'action militaire d'une puissance contre l'autre lors d'une conflagration générale.

⁷ Il s'agit bien de l'action politique : malgré des glorieux moments sur les champs de bataille, l'impact militaire des Légions ne pouvait guère compter dans la gigantesque confrontation qu'était la Grande Guerre.

⁸ Parmi ceux dont l'impact propagandiste était le plus grand, il convient de noter l'ouverture de l'université polonaise à Varsovie et la commémoration solennelle du 125^e anniversaire de la Constitution du 3 Mai, qui est devenue une retentissante manifestation patriotique.

L'action allemande en Pologne relevait de plusieurs facteurs. La vision stratégique de *Mittleuropa* interférait avec les besoins du moment. Le potentiel économique des terres polonaises sous l'occupation était exploité sans retenue (ce qui constituait le revers des avantages reconnus par les « activistes ») ; en revanche, le potentiel humain n'était guère accessible, alors qu'il pouvait se révéler précieux tant sur le plan de la main d'œuvre que, surtout, sur celui des effectifs militaires. Il fallait appâter les Polonais. Un aspect moins connu tenait à la position de l'Autriche-Hongrie. Bien qu'affaiblie, elle n'était pas encore quantité négligeable, et l'occupation exercée par les deux puissances dans des zones séparées donnait lieu aux rivalités⁹. L'appât que l'on vient d'évoquer devait ainsi, aux yeux des Allemands, être en principe aussi loin que possible de la solution « austro-polonaise » dont certains toujours rêvaient.

Telles étaient les raisons qui ont présidé à la déclaration signée le 5 novembre 1916 par les empereurs d'Autriche et d'Allemagne. Elle annonçait la création du Royaume de Pologne. Le nom, traditionnellement usité dans le cadre de l'Empire russe et qui, de fait, avait pratiquement disparu depuis des décennies, réapparaissait dans un nouveau contexte. Comme le remarque Andrzej Chwalba, cette initiative remettait pour la première fois en cause l'ordre géopolitique établi par le Congrès de Vienne¹⁰. Ainsi, la question polonaise revenait sur le plan international – cette fois, à l'initiative des puissances copartageantes la Pologne.

Cette initiative n'était pas tout à fait inattendue. La position nouvelle des terres polonaises à partir de 1915 conduisait, petit à petit, des hommes politiques et des diplomates français à se rendre compte que les Puissances centrales, si elles menaient leur politique d'occupation avec habileté, pouvaient séduire les Polonais. Dmowski était le premier à y attirer leur attention. Quant à la position française, elle semblait telle que la définissait l'ambassadeur à Petrograd, Maurice Paléologue : l'indépendance de la Pologne, inadmissible pour la Russie, constituait également un danger pour la France : la meilleure formule c'était l'autonomie sous le sceptre des Romanov¹¹. Des réactions de l'alliée russe aux

⁹ Cet aspect de la présence germano-autrichienne en Pologne pendant la guerre était étudié à fond dans : D. Szymczak, *Między Habsburgami a Hohenzollernami. Rywalizacja niemiecko-austro-węgierska w okresie I wojny światowej a odbudowa państwa polskiego*, Kraków 2009. L'auteur y démontre combien la politique des deux puissances fut discordante et sinieuse.

¹⁰ A. Chwalba, *Historia Polski 1795–1918*, Kraków 2000, p. 579.

¹¹ AMAE [Archives du Ministère français des Affaires Étrangères et Européennes], Russie, Paléologue à Briand, Petrograd, le 5 mars 1916, Série Guerre 1914–1918, vol. 714, n° 252–254.

ouvertures ultraprudentes ne laissaient cependant pas de doute : la question polonaise devait rester l'affaire interne russe¹².

L'acte du 5 novembre était à l'origine d'un organisme qui, petit à petit, et même s'il restât subordonné, s'affirmait comme un État. Les Empires centraux semblaient prendre l'avantage sur leurs rivaux en jouant la carte polonaise. Le camp adverse ne savait pas comment contrecarrer leur action et ne pouvait s'y opposer que verbalement, les possibilités de mesures concrètes se trouvant entièrement du côté de l'Allemagne et de l'Autriche. La Russie se montrait dans un premier temps incapable de faire un geste quelconque. Elle a soulevé par la suite des protestations sur le plan juridique, brandissant la Convention de La Haye, et a réitéré, par la voix du Premier ministre Trepov, dans son discours du 2 décembre 1916, puis par celle de l'empereur en personne dans son ordre à l'armée et à la marine du 25 décembre, la promesse de l'unification des trois parties de la Pologne. En pratique, elle ne faisait que reprendre les promesses de 1914 qui n'avaient pas été tenues. Les puissances de l'Entente, par égard pour la Russie, n'osaient pas modifier leurs positions vis-à-vis de la cause polonaise. La France, par la note de son ministre des affaires étrangères Briand, accordait encore le 11 mars 1917 une entière liberté à la Russie pour fixer sa frontière occidentale, ce qui équivalait à se désintéresser des affaires polonaises.

Cet état de fait ne devait cependant pas durer. D'un côté l'initiative allemande créait une situation nouvelle, exploitée avec ardeur par les « activistes » polonais. De l'autre, des profonds bouleversements se sont produits en Russie. La chute du tsarisme fut bientôt suivie de déclarations qui rompaient radicalement avec les anciennes pratiques. Le 27 mars 1917, le Conseil de Délégués des Ouvriers et des Soldats proclamait le droit de la nation polonaise à l'autodétermination. Trois jours plus tard, le Gouvernement provisoire exprimait la même idée, avec toutefois certaines réserves¹³. Ainsi, les deux centres du pouvoir russe mettaient la question polonaise sur les rails, même s'il n'agissait alors que de

¹² Pour les détails voir : T. Schramm, *Dyplomacja francuska wobec kwestii autonomii Polski w 1916 roku*, [dans :] *Ku Niepodległej. Ścieżki polskie i francuskie 1795–1918*, red. M. Willaume, Lublin 2005, pp. 501–513.

¹³ L'une d'elles sera l'acceptation nécessaire de l'indépendance de la Pologne par la future Constituante. Cette condition était formulée aussi à propos d'autres décisions du gouvernement. Sans entrer dans les conjectures sur les vraies intentions de la Douma envers la Pologne, il est raisonnable d'y voir aussi le souci de légalité de la transition – un défi formidable qui se dressait devant les successeurs du tsarisme. L'autre condition était moins équivoque : la nouvelle Pologne devait impérativement être liée à la Russie par une alliance militaire. Cette formule a incité Lénine à la critique que les historiens polonais invoquaient très volontiers pendant des décennies : « La libre alliance militaire de la petite Pologne avec l'immense Russie est au fait le total asservissement de la Pologne ».

déclarations des intentions, la Russie n'ayant aucune possibilité réelle d'influer sur la situation.

Toutefois, la révolution en Russie a débloqué les choses. L'action déployée par Dmowski à l'Occident pouvait désormais rencontrer un tout autre écho. Le 4 juin 1917 le président Poincaré signait le décret créant l'Armée Polonaise en France formée de volontaires. Cette initiative, à laquelle l'ambassade russe à Paris n'était pas étrangère, était visiblement destinée à contrecarrer l'action allemande dont le but principal était, comme on l'a dit, d'attirer les volontaires polonais à une force militaire organisée en Pologne. La conséquence prompt et logique en fut la formation, le 15 août 1917, sous la présidence de Dmowski, du Comité national polonais – un organisme qui se proposait de chapeauter politiquement l'Armée polonaise et de représenter la cause polonaise auprès de l'Entente. Installé à Paris, il fut reconnu en cette qualité par la France le 20 septembre 1917, par le Royaume-Uni le 15 octobre, par l'Italie le 30 octobre, enfin par les États-Unis – déjà membre de l'Entente – le 1^{er} décembre.

Le programme du Comité était clair et il avait été formulé par l'un de ses futurs membres, Erazm Piltz, avant même sa constitution. Dans sa lettre du 1^{er} juillet 1917 adressée au Quai d'Orsay, il écrivait :

Quant à notre programme, le voici : reconstitution de la Pologne, c'est-à-dire réunion de ses trois tronçons et formation d'un État polonais indépendant et souverain, fort et vigoureux, ayant libre accès à la mer, capable de défendre ses frontières, d'être un rempart contre l'Allemagne et de représenter garantie de paix durable¹⁴.

Les premiers résultats ne furent toutefois guère encourageants¹⁵. Lors de la conférence interalliée du 3 décembre 1917, sa déclaration faisait vaguement référence à la « constitution d'une Pologne unie et indépendante », ce qui devait être rendu public sous la forme de la réponse du Quai d'Orsay à une interpellation polonaise. Selon Dmowski, une formule aussi énigmatique « aurait donné plus de mal que de bien, aurait affaibli la confiance des Polonais aux Alliés, eu égard à quoi il vaut mieux ne pas la rendre publique »¹⁶.

¹⁴ AAN [Archiwum Akt Nowych], Piltz à Pichon, Paris le 1^{er} juillet 1917, Varsovie, dossier Komitet Narodowy Polski, microfilm 20779.

¹⁵ Les relations entre le CNP et les puissances de l'Entente, entre autres les démarches en vue d'obtenir leurs prises de position aussi nettes que possible, sont présentées dans un livre déjà ancien : M. Leczyk, *Komitet Narodowy Polski a Ententa i Stany Zjednoczone 1917–1919*, Warszawa 1966. Malgré certaines manifestations du langage propre à l'historiographie polonaise de cette époque, c'est une solide étude basée sur les documents, qui garde toujours sa valeur.

¹⁶ Lettre de Dmowski à Paderewski du 6 décembre 1917, citée d'après : R. Wapiński, *Komitet Narodowy Polski i jego wkład w odbudowę niepodległości Polski (1917–1919)*, [dans :] *Powrót Polski na mapę Europy*, red. Cz. Bloch, Z. Zieliński, Lublin 1995, p. 221.

Bien que la Conférence interalliée se fût prononcée avec circonspection, les gouvernements des puissances alliées et associées firent bientôt publiquement état de leurs positions. Le premier ministre italien Vittorio Orlando l'a fait le 12 décembre devant son Parlement, le ministre français des Affaires étrangères Stephen Pichon l'a suivi le 27 décembre devant la Chambre des Députés, le Premier ministre britannique David Lloyd George le 5 janvier 1918 devant les délégués syndicaux, le président Wilson enfin le 8 janvier. Ce dernier discours, prononcé devant le Congrès des États-Unis, est devenu, sous le nom de «Quatorze points», le plus retentissant programme de paix des Alliés.

C'était la France qui essayait de promouvoir les intérêts polonais dans le jeu diplomatique à court terme – la guerre qu'il fallait mener à une fin victorieuse – comme à plus long terme. La ligne générale adoptée par le Quai d'Orsay correspondait en principe à ce que prônait le directeur des affaires politiques, Pierre de Margerie dans son mémorandum du 26 novembre 1917. Il y soulignait le poids qu'aurait le futur État polonais et le rôle qu'il pouvait jouer en tant que «le meilleur rempart contre le germanisme» et «le meilleur barrage entre l'Allemagne organisée et organisatrice, et la Russie affaiblie, défaillante et peut-être morcelée». La Pologne pourrait entrer alors, selon lui, dans une combinaison plus vaste, englobant «la Roumanie agrandie» ainsi que la Bohême, la Moravie et la Slovaquie qui constitueraient un État nouveau¹⁷.

Pour les architectes de la politique étrangère polonaise avant la lettre – et c'était bien le rôle que s'attribuait le CNP – qui ne négligeaient pas l'importance des relations bilatérales, la France s'imposait comme un partenaire privilégié. Non seulement cette position était conforme à la tradition du XIX^e siècle, mais elle correspondait à la conjoncture géopolitique du moment, puisque l'ancienne alliée française de l'Est, la Russie, n'était plus à même de jouer ce rôle. Les liens entre le Quai d'Orsay et l'Avenue Kléber 11 bis (où avait son siège le Comité) se resserraient.

Avant que la question des frontières de l'État polonais ne se manifestât dans toute son ampleur, ce qui devait advenir tant lors de la Conférence de la Paix qu'en dehors de ses débats, il importait de maintenir la question polonaise dans le champ visuel de l'Entente et d'obtenir des déclarations aussi fermes que possible. Ce but fut atteint avec la résolution du 3 juin 1918 de la conférence interalliée réunie à Versailles : «La création d'un État polonais uni

¹⁷ AMAE, Russia, Méthode d'action en Russie, 4 décembre 1918, vol. 728. Le fragment essentiel est cité dans : K. Hovi, «*Cordon sanitaire*» or «*barrière de l'Est*» ? *The Emergence of a New French Eastern European Alliance Policy 1917–1919*, Turku 1975, pp. 72–73.

et indépendant avec un libre accès à la mer constitue une des conditions d'une paix solide et juste et d'un régime de droit en Europe»¹⁸.

En été 1918, la victoire de l'Entente ne faisait plus guère de doute, même si l'on ne s'imaginait pas qu'elle aurait lieu dès l'automne. Les perspectives qui s'ouvraient en conséquence pour la Pologne étaient prometteuses, mais leur réalisation n'en était pas moins délicate. La cause polonaise était reconnue par le camp auquel souriait la victoire, et trouvait sa place dans le programme de paix. Elle était représentée auprès de l'Entente par un organisme qui s'appropriait à assumer le rôle du gouvernement. Mais le territoire polonais se trouvait encore entre les mains du camp opposé, en partie sous un régime d'occupation, en partie bien intégré dans les organismes étatiques que la défaite allait sérieusement mettre en cause. Qui plus est, les prémices de l'État polonais s'étaient organisées sur le territoire occupé. Trouver une entente entre les deux centres, faire entrer la situation particulière de la Pologne dans le cadre général de la fin de la conflagration européenne – telle était la nécessité du moment.

La question polonaise pendant la Première Guerre mondiale a trouvé sa finale en novembre 1918. La défaite de l'Allemagne et l'écroulement de l'Autriche-Hongrie ont créé un vide qui était immédiatement rempli. Les autorités du Royaume de Pologne, instaurés par les occupants, qui ne cessaient pas de construire les fondements institutionnels du futur État polonais et qui, en automne 1918, continuaient leurs tentatives en vue de l'élargissement de leur autonomie¹⁹, assuraient l'intérim pour déposer bientôt le pouvoir entre les mains de Józef Piłsudski. Celui-ci, interné depuis juillet 1917 par les Allemands, restait toujours un élément incontournable du jeu. Quand, libéré après la révolution en Allemagne, il est arrivé le 10 novembre à Varsovie, il est devenu instantanément le maître du jeu, et c'est autour de lui que s'est organisé le gouvernement de la Pologne ressuscitée. Aussitôt, le problème majeur s'est posé – qui représentait l'État polonais sur le plan international, c'est-à-dire devant les Alliés : le Comité national polonais ou le gouvernement de Varsovie. Mais l'existence de cet État s'inscrivait déjà incontestablement dans la nouvelle réalité européenne. Il est peut-être pertinent de rappeler que la délégation polonaise, avec à sa tête Roman Dmowski et Ignacy Jan Paderewski, participait à la Conférence de la Paix dès son début, ce qui contredit l'affirmation que l'on peut rencontrer dans les pays occidentaux, prétendant que la Pologne devait son existence à la Conférence.

¹⁸ Dans : S. Filasiewicz, *La question polonaise pendant la guerre mondiale*, Lausanne 1920, p. 465, N° 222.

¹⁹ Le 7 octobre, ils ont publié le manifeste où elles adoptaient le programme de Wilson (avec une certaine modification du point 13) et annonçaient la formation du gouvernement national et la convocation de la Diète.

Ce qui allait déterminer cette réalité, était le postulat général : restituer la « normalité » après la période « anormale » de la guerre. Ceci s'inscrivait dans le cadre défini par tous les dégâts résultant de l'écroulement de l'ancien ordre et des destructions multiformes qu'avaient apportées la guerre, et par la révolution géopolitique qui était en train de se manifester. Elle a trouvé son expression, entre autres, sur la carte de l'Europe. Quand on compare celle du début des années 1920²⁰ à celle de 1914, on y voit deux ou trois parties du « vieux continent ». À l'Ouest, cette carte a à peine changé. L'Est correspond toujours à la Russie, bien que diminuée, et dont l'appartenance à l'Europe – outre le plan géographique – est désormais mise en question tant d'un côté que de l'autre. Entre les deux zones se dessine une troisième, marquée par des frontières nouvelles délimitant des États qui viennent d'apparaître (ou de réapparaître). Parmi eux – la Pologne.

Le point de départ de l'établissement du nouveau système européen était la Conférence de la Paix. Elle se tenait à Paris, mais c'est le nom de Versailles qui s'y est collé inséparablement, ce qui conduit souvent à une certaine confusion. Les décisions de la Conférence étaient censées d'élaborer les traités de paix avec les États vaincus et de fixer le système de la paix générale, surtout : la paix européenne.

Or, les composantes de l'ordre européen n'étaient plus celles d'avant 1914. Les raisons variées ont fait que trois des six puissances européennes – l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie – n'étaient pas représentées à la Conférence, tandis que la position de la quatrième, l'Italie, était fort réduite. Les vrais décideurs n'étaient donc que la Grande Bretagne et la France. À leurs côtés était apparu un acteur nouveau : les États-Unis. Le rôle de cette puissance était de tout premier ordre lors des débats menés à Paris, mais ensuite elle était absente du système à l'élaboration duquel elle avait contribué. En conséquence, le système de Versailles était un système déformé. Deux forces de premier rang, à savoir l'Allemagne et la Russie y manquaient. Qui plus est : elles y étaient nettement hostiles. La position de la Grande Bretagne et de la France était, de ce fait, disproportionnée, d'autant plus que leur potentiel était affecté, et que les majeures lignes directrices de leurs politiques (l'équilibre de forces pour la première, la présence d'une alliée orientale pour la seconde) étaient difficiles à maintenir. Les composantes du mécanisme traditionnel qui devait préserver la paix : le système des alliances reposant sur un potentiel militaire

²⁰ Étant donné la multitude de conflits et leur chronologie variée, il est prudent de ne pas avancer ici une date précise.

adéquat, devaient maintenant être le fait des moyens et petits États-nations qui étaient apparus à la place des empires n'existant plus ou amoindris.

En ce qui concernait la Pologne, la situation n'était pas du tout celle sur laquelle on avait tablé à Paris. Il paraît qu'au Quai d'Orsay, on n'a pas prêté attention au rapport arrivé de l'Agence de Correspondance Parisienne à Berne, qui s'occupait au fait des activités de propagande et de renseignement. Son directeur, le professeur Émile Haguenin, écrivait sous la date du 21 octobre 1918 :

On peut dire que deux hommes tendent aujourd'hui au pouvoir en Pologne : M. Dmowski et le général Pilsudski. D'après ce que nous a été dit, Pilsudski aurait plus de chances que M. Dmowski. Pilsudski **n'aura pas** les passivistes contre lui, tandis que Dmowski **aura sûrement contre lui la gauche**²¹.

Les autorités françaises, et surtout le Ministère des Affaires étrangères, préféraient voir leur interlocuteur dans le Comité national polonais. Les raisons en étaient non seulement la tradition des relations déjà établies, mais aussi une profonde méfiance vis-à-vis de Pilsudski, «coupable» de son passé «révolutionnaire», et encore plus de sa coopération avec l'Allemagne. Son internement récent à Magdebourg ne lui ôtait pas cette tare, d'autant plus que, depuis le 20 novembre 1918, le comte Harry von Kessler représentait l'Allemagne auprès du gouvernement polonais comme le premier et le seul ministre plénipotentiaire. Tous ces arguments étaient invoqués dans un sec communiqué du Quai d'Orsay²².

L'entente entre les deux centres était cependant le besoin du moment – tant l'un côté que l'autre en était conscient et le reconnaissait. Fixer les conditions de cette entente n'était cependant pas une chose simple, ce qui ajournait un peu la reconnaissance officielle de l'État polonais par les puissances victorieuses. En même temps, on était conscient au Quai du bien-fondé de l'observation formulée dans le mémorandum du 4 décembre 1918 : «Depuis François I^{er}, la France, par un besoin de sécurité, a toujours recherché l'alliance de la puissance située de l'autre côté de l'Allemagne. Or cette puissance, pour nous, ne sera plus, au premier plan, la Russie : ce sera la Pologne et la Bohême»²³. Cela peut expliquer des tons plus conciliants d'un autre mémorandum, du 20 décembre 1918, intitulé *Une méthode d'action en Pologne. Nécessité d'une Pologne forte*, où nous lisons :

²¹ AMAE, Pologne, Haguenin à Pichon, Berne le 21 octobre 1918, série Europe 1918–1940, vol. 46, n° 100–101.

²² AMAE, Pologne, Projet de déclaration au radio et à la presse du 21 novembre 1918, vol. 46, n° 167–169.

²³ Cité d'après : K. Hovi, «Cordon sanitaire»..., *op. cit.*, p. 154.

Les uns voyaient dans la Russie des tsars l'ennemi à abattre et préconisaient l'entente avec les Empires Centraux. [...] Combattant contre nos alliés, ils travaillaient donc à notre défaite : ce fut la politique de Pilsudski. Dès que le tsarisme fut abattu, leur mot d'ordre fut de cesser la lutte et, dès que les circonstances le permettaient, de se tourner contre l'Allemagne. Ce parti a donc été notre ennemi, pour ainsi dire, malgré lui, il a cru agir au mieux des intérêts polonais, et nous n'avons pas à lui tenir rigueur²⁴.

L'entente dont il est question a trouvé son expression dans la formation, le 16 janvier 1919, du gouvernement Paderewski. Le Premier ministre, en même temps titulaire du portefeuille des Affaires étrangères, en a immédiatement informé ses homologues des puissances de l'Entente, dont Clemenceau et Pichon, en exprimant l'espoir que son gouvernement serait reconnu comme représentant officiellement la Pologne²⁵. La réaction française ne fut pas très prompte. La reconnaissance officielle du côté des États-Unis est venue assez vite, le 30 janvier, reflétant peut-être des cordiaux rapports personnels entre Wilson et Paderewski. Mais il fallait que le Comité national polonais, représentant désormais le gouvernement polonais, réitérât ses démarches avant que ce dernier obtînt les lettres attendues. Celle de Pichon portait la date du 24 février, la même mesure fut prise par la Grande-Bretagne le 25 février et par l'Italie le 27 février. Le vote de confiance américain était donc suivi avec circonspection, et la France n'en était pas seule.

Pendant la Conférence de la Paix, le soutien de la France à la Pologne en ce qui concernait son territoire, résultait des postulats dont on a parlé plus haut. « Plus nous agrandirons la Pologne aux dépens de l'Allemagne, plus nous serons certains qu'elle restera son ennemi » – constatait dans l'une de ses premières phrases le mémorandum du 20 décembre 1918, cité plus haut²⁶. Il convient de rappeler que, quand le 16 février 1919 l'armistice avec l'Allemagne était prolongé pour une période non déterminée, il couvrait aussi, grâce surtout à l'insistance du maréchal Foch, la Posnanie en insurrection. Ainsi, la fin de l'autorité allemande sur cette province était en pratique décidée par les vainqueurs, même si le gouvernement allemand – qui d'ailleurs le prenait en considération déjà depuis un certain temps – proclamait à l'usage interne que « la ligne de démarcation a seulement une valeur militaire et elle n'anticipe pas du tout les

²⁴ *Une méthode d'action en Pologne. Nécessité d'une Pologne forte*, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine, dossier Klots. Publié dans : J. Pajewski, *Wokół sprawy polskiej. Paryż – Lozanna – Londyn, 1914–1918*, Poznań 1970, pp. 229–238.

²⁵ AAN, Paderewski à Pichon, le 18 janvier 1919, et à Clemenceau, le 19 janvier 1919, MSZ Wydział Zachodni, N° 3752, et AMAE Pologne, vol. 130, n° 17–18.

²⁶ Voir note 23.

décisions de la Conférence»²⁷. En conséquence, la Commission des affaires polonaises de la Conférence pouvait borner son intérêt pour cette question aux détails de délimitation, et se concentrer sur celles de la Haute Silésie, de la Poméranie et de Danzig, enfin de la Prusse Orientale.

Les controverses franco-britanniques autour de la question polonaise sont un fait habituellement admis dans l'idée générale que l'on se fait de la Conférence. On met en relief les positions prises par Lloyd George, surtout en ce qui concerne les décisions du Conseil Suprême à propos de Danzig. Les griefs formulés sous l'adresse du Premier ministre britannique²⁸ paraissent ignorer – indépendamment de ses vraies intentions – l'argument invoquant les difficultés que pourrait créer pour la Pologne la trop nombreuse minorité allemande. Ce jugement n'était pas sans fondement, surtout pour Danzig, et le point de vue des Britanniques fut adopté assez facilement. Quand, le 1^{er} avril 1919, le Conseil des Quatre discutait cette question et Lloyd George ensemble avec Wilson prônait l'institution de la ville libre sous l'autorité de la Société des Nations, Clemenceau ne prenait guère la parole ; à la fin d'échange d'opinions, il s'est borné à dire : « Je n'étais pas très disposé à adopter ce genre de solution. Mais après vous avoir écouté, je suis enclin à vous suivre, tout en pensant qu'il faut prendre les plus grandes précautions si nous voulons éviter de jeter les Polonais dans le désordre »²⁹.

Il est non moins intéressant de regarder de plus près la question de la Haute-Silésie. C'était une des matières discutées officieusement entre les « représentants qualifiés du gouvernement français » et les Allemands entre mars et mai 1919³⁰. Le côté allemand était conscient qu'il était inévitable de signer le traité de paix, mais il tentait d'obtenir quelque concession. La Haute-Silésie était prioritaire, comme le dit Georges-Henri Soutou, « à la fois parce qu'elle touche au cœur du sentiment national de ces Allemands 'à l'Est de l'Elbe' qui dirigent le Reich, parce qu'elle pose un problème stratégique particulier face à la Pologne, parce qu'elle fournit à elle seule 25% du charbon produit dans le Reich ».

²⁷ Voir : P. Hauser, *Niemcy wobec sprawy polskiej, październik 1918 – czerwiec 1919*, Poznań 1984, pp. 174–176, 184–185.

²⁸ Piotr Lossowski parle des « attaques systématiques du côté des forces hostiles visant, pas à pas, à réduire les acquisitions polonaises » – *Historia dyplomacji polskiej*, vol. 4, red. *idem*, Warszawa 1995, p. 105 et suiv.

²⁹ P. Mantoux, *Les délibérations du Conseil des Quatre (24 mars – 28 juin 1919)*, vol. 1, Paris 1955, p. 113.

³⁰ Voir : G.-H. Soutou, *L'Allemagne et la France en 1919*, [dans :] *La France et l'Allemagne entre les deux guerres mondiales*, éd. J. Bariéty, A. Guth, J.M. Valentin, Nancy 1987, pp. 9–19, ici : pp. 11–13.

Les Français se rendaient compte que les 44 millions de tonnes de charbon silésien comptaient pour l'Allemagne bien davantage que les 13 millions tonnes produites par la Sarre – et cette fois, c'était Clemenceau qui épaulait Lloyd George pour amener Wilson à adopter l'idée du plébiscite au lieu de l'attribution pure et simple de cette province à la Pologne. C'était la seule modification considérable dans le projet initial du traité remis à la délégation allemande le 7 mai 1919. Comme a constaté Janusz Pajewski, «quand, dans les marchandages avec les Britanniques, Clemenceau avait à choisir entre les concessions dans les affaires françaises et les affaires polonaises, il n'hésitait pas bien sûr et s'abstenait de soutenir la Pologne»³¹. On voit que dans ce cas, l'observation s'applique non seulement aux Britanniques, mais aussi aux Allemands.

L'affirmation de l'appui français à la Pologne au cours de la Conférence de la Paix, sans être fausse, mérite d'être nuancée.

Vers la fin de la Grande Guerre, contrairement à la situation toute récente, les intérêts nationaux de la France et de la Pologne – et, somme toute, c'est ce mobile qui détermine la politique, et non pas les sentiments – ont commencé à converger³². Les conséquences de ce tournant s'inscrivirent durablement dans l'histoire politique de l'époque.

Bibliographie

- AAN [Archiwum Akt Nowych], Paderewski à Pichon, le 18 janvier 1919, et à Clemenceau, le 19 janvier 1919, MSZ Wydział Zachodni, n° 3752, et AMAE Pologne, vol. 130, n° 17–18.
- AAN, Piltz à Pichon, Paris le 1^{er} juillet 1917, Varsovie, dossier Komitet Narodowy Polski, microfilm 20779.
- AMAE [Archives du Ministère français des Affaires Étrangères et Européennes], Pologne, Haguenin à Pichon, Berne le 21 octobre 1918, vol. 46, n° 100–101.
- AMAE, Pologne, Projet de déclaration au radio et à la presse du 21 novembre 1918, vol. 46, n° 167–169.

³¹ J. Pajewski, *Budowa Drugiej Rzeczypospolitej 1918–1926*, Kraków 1995, p. 104.

³² «En fait, on peut dire que seule la France était intéressée à faire de la Pologne un État fort, territorialement significatif, élargi à l'Ouest aux dépens de l'Allemagne vaincue. Dans les concepts politiques qui émergeaient à Paris, une Pologne forte devait être, pour la France, un futur élément de la 'barrière de l'Est'. Une telle Pologne devait être dotée de garanties concernant son indépendance effective vis-à-vis de l'Allemagne. Il était difficile d'imaginer une telle indépendance dans le cas d'un État sans accès territorial à la mer et privé de la Haute-Silésie. La politique française avait donc sa propre logique» – M. Kornat, *La paix de Versailles et la Pologne. Une tentative de bilan historique après cent ans* (à paraître).

- AMAE, Russia, Méthode d'action en Russie, 4 décembre 1918, vol. 728.
- AMAE, Russie, Paléologue à Briand, Petrograd, le 5 mars 1916, Série Guerre 1914–1918, vol. 714, n° 252–254.
- Beauvois D., *La Pologne. Histoire, société, culture*, Paris 2004.
- Chwalba A., *Historia Polski 1795–1918*, Kraków 2000.
- Dzieduszycki W., *Mesjanizm polski a prawda dziejów*, Kraków 1907.
- Filasiewicz S., *La question polonaise pendant la guerre mondiale*, Lausanne 1920.
- Hahn H.H., *Außenpolitik in der Emigration. Die Exildiplomatie Adam Jerzy Czartoryskis 1830–1840*, München–Wien 1978.
- Hauser P., *Niemcy wobec sprawy polskiej, październik 1918 – czerwiec 1919*, Poznań 1984.
- Historia dyplomacji polskiej*, vol. 3, red. L. Bazyłow, Warszawa 1982.
- Historia dyplomacji polskiej*, vol. 4, red. P. Łosowski, Warszawa 1995.
- Hovi K., «Cordon sanitaire» or «barrière de l'Est»? *The Emergence of a New French Eastern European Alliance Policy 1917–1919*, Turku 1975.
- Kornat M., *La paix de Versailles et la Pologne. Une tentative de bilan historique après cent ans* (à paraître).
- Leczyk M., *Komitet Narodowy Polski a Ententa i Stany Zjednoczone 1917–1919*, Warszawa 1966.
- Mantoux P., *Les délibérations du Conseil des Quatre (24 mars – 28 juin 1919)*, vol. 1, Paris 1955.
- Pajewski J., *Budowa Drugiej Rzeczypospolitej 1918–1926*, Kraków 1995.
- Schramm T., *Dyplomacja francuska wobec kwestii autonomii Polski w 1916 roku*, [dans :] *Ku Niepodległej. Ścieżki polskie i francuskie 1795–1918*, red. M. Willaume, Lublin 2005, pp. 501–513.
- Skowronek J., *Dyplomacja czy polityka ? Spory o charakter działalności Hotelu Lambert*, [dans :] *Z dziejów polityki i dyplomacji polskiej. Studia poświęcone pamięci Edwarda hr. Raczyńskiego*, red. H. Bulhak et al., Warszawa 1994, pp. 122–135.
- Soutou G.-H., *L'Allemagne et la France en 1919*, [dans :] *La France et l'Allemagne entre les deux guerres mondiales*, éd. J. Bariéty, A. Guth, J.M. Valentin, Nancy 1987, pp. 9–19.
- Soutou G.-H., *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris 2007.
- Szymczak D., *Między Habsburgami a Hohenzollernami. Rywalizacja niemiecko–austro-węgierska w okresie I wojny światowej a odbudowa państwa polskiego*, Kraków 2009.
- Une méthode d'action en Pologne. Nécessité d'une Pologne forte*, [dans :] J. Pajewski, *Wokół sprawy polskiej. Paryż – Lozanna – Londyn, 1914–1918*, Poznań 1970, pp. 229–238.
- Wapiński R., *Komitet Narodowy Polski i jego wkład w odbudowę niepodległości Polski (1917–1919)*, [dans :] *Powrót Polski na mapę Europy*, red. Cz. Bloch, Z. Zieliński, Lublin 1995.

La question polonaise au cours de la Grande Guerre et pendant la Conférence de la Paix – perspective française

La question polonaise n'a suscité guère d'intérêt en France après le Congrès de Vienne, et son importance diminua après la guerre franco-prussienne. Des deux camps politiques qui luttèrent pour l'indépendance pendant la Première Guerre mondiale, l'un fonda sa stratégie sur la coopération avec la Russie qui s'est vite avérée vaine (Dmowski), l'autre sur l'action militaire aux côtés de la monarchie austro-hongroise (Piłsudski). La France, quant à elle, perçoit au début de la guerre l'indépendance polonaise comme une menace, car inacceptée par la Russie et son autonomie au sein de l'Empire comme la meilleure solution. L'intérêt français pour une Pologne indépendante comme rempart contre l'Allemagne commence en 1917 avec le manifeste du Comité national polonais. Vers la fin de la guerre, les intérêts nationaux de la France et de la Pologne, car ce sont eux qui déterminent la politique et non les sentiments, commencent à converger. Le soutien à la Pologne lors de la conférence de paix est lié à la volonté d'affaiblir l'Allemagne. Il faut cependant nuancer ce propos, car une analyse détaillée montre que dans le cas de l'annexion de Dantzig et de la Haute-Silésie, la France a soutenu une position britannique prudente et moins favorable.

Mots-clés : Première Guerre mondiale, la politique étrangère française (1914–1921), la pensée politique polonaise, la question polonaise dans la Première Guerre mondiale, *Mitteleuropa*, Comité national polonais (1917–1919), Roman Dmowski, Józef Piłsudski, traité de Versailles

The Polish case during the Great War and at the Peace Conference – the French point of view

The Polish question did not arouse much interest in France after the Congress of Vienna, and its importance decreased after the Franco-Prussian War. Both political camps fighting for independence during the First World War based their strategies on cooperation with Russia, which soon proved futile (Dmowski), or on armed action on the side of Austria-Hungary (Piłsudski). France, on the other hand, saw Polish independence not accepted by Russia as a threat at the beginning of the war, and its autonomy within the Empire as the best solution. Its interest in an independent Poland as a bulwark against Germany began in 1917 with the manifesto of the Polish National Committee. Towards the end of the war, the national interests of France and Poland, for it was these and not feelings that determined policy, began to converge. Support for Poland at the peace conference was linked to the desire to weaken Germany. However, this must be qualified, because a detailed analysis shows that in the matter of the membership of Danzig and Upper Silesia, France supported the cautious and less favorable British position.

Key words: WWI, French foreign policy (1914–1921), Polish political thought, the Polish question in WWI, *Mitteleuropa*, the Polish National Committee (1917–1919), Roman Dmowski, Józef Piłsudski, the Treaty of Versailles

Sprawa polska podczas Wielkiej Wojny i w trakcie konferencji pokojowej – perspektywa francuska

Kwestia polska nie budziła we Francji dużego zainteresowania po kongresie wiedeńskim, a jej znaczenie spadło po wojnie francusko-pruskiej. Dwa obozy polityczne walczące o niepodległość podczas I wojny światowej oparły swoje strategie na współpracy z Rosją, co szybko okazało się jałowe (Dmowski) lub na czynie zbrojnym u boku Austro-Węgier (Piłsudski). Francja uznawała natomiast w początkowej fazie wojny niepodległość Polski nieakceptowaną przez Rosję za zagrożenie, a za najlepsze rozwiązanie – jej autonomię w ramach imperium. Jej zainteresowanie Polską niepodległą jako zaporą przeciw Niemcom zaczęło się w 1917 r. wraz z manifestem Komitetu Narodowego Polskiego. Pod koniec wojny interesy narodowe Francji i Polski, bo to one, a nie uczucia, decydują o polityce, zaczęły być zbieżne. Poparcie dla Polski podczas konferencji pokojowej wiązało się z wolą osłabienia Niemiec. Trzeba je jednak niuansować, bo szczegółowa analiza ukazuje, że w sprawach przynależności Gdańska i Górnego Śląska, Francja wsparła ostrożne i mniej korzystne stanowisko brytyjskie.

Słowa kluczowe: I wojna światowa, polityka zagraniczna Francji (1914–1921), polska myśl polityczna, kwestia polska w I wojnie światowej, *Mitteleuropa*, Komitet Narodowy Polski (1917–1919), Roman Dmowski, Józef Piłsudski, traktat wersalski